Actus Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes

2e trim 2025

Quel potentiel offre la chimie du végétal à la filière cosmétique ?

Souveraineté et relocalisation, transition environnementale…

La chimie du végétal sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes

La chimie du végétal, qui désigne les activités industrielles de production et de formulation de matériaux et produits biosourcés (issus des matières premières végétales – biomasse), maille l'ensemble du territoire.

Au niveau national, cette filière représente 10 Mds € par an et démontre une croissance annuelle de 5 %. Environ 11 % des matières premières utilisées par l'industrie de la chimie en France sont déjà d'origine végétale. L'Association de la Chimie du Végétal (ACDV) répertorie plus de 600 sites en lien avec cette filière. En région Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises dénombre 156 établissements dans la chimie biosourcée employant 1770 salariés. En termes de localisation, ces établissements sont particulièrement présents dans la Drôme (Golgemma, Durance, Farevabio La Drôme Laboratoire, le Rhône et le Puy-de-Dôme. D'autres se trouvent en dehors de ces départements (Laboratoires Najjar, Sicobel, Bioseasons, etc.). Les principaux produits et matériaux fabriqués dans la région sont les produits issus de la nature et les biodéchets en tout premier plan, suivis des pigments et colorants naturels, des polymères biosourcés, et d'autres produits comme l'amidon, le glucose, la cellulose et les enzymes. Le Pôle Innov'Alliance accompagne les entreprises et fabricants de cosmétiques, d'hydrolats, d'huiles essentielles dans leur développement économique, sur l'innovation et l'éco-conception. Le projet Upcycling porté par le Pôle invite les acteurs à intégrer dans leurs formulations des ingrédients obtenus à partir de coproduits.

Quel potentiel pour la filière cosmétique ?

Le secteur des cosmétiques emploie de manière coutumière les ingrédients biosourcés (ou ingrédients d'origine naturelle) en complément des ingrédients chimiques pétro-sourcés.

En 2021, 44 % des ingrédients cosmétiques étaient biosourcés en Europe (source ACDV). En ayant recours aux biotechnologies et à la chimie verte, la filière cosmétique peut trouver des axes d'amélioration pour diminuer son impact environnemental. La filière des produits biosourcés est ancrée dans une démarche d'économie circulaire, depuis le début du cycle de vie du produit, en favorisant l'écoconception dès le recours à des matières premières d'origine végétale (dont des coproduits) jusqu'à la fin de vie du produit, en facilitant le recyclage, la réutilisation ou la compostabilité.

Une chimie du végétal, une filière stratégique en réponse à 3 enjeux

Selon Anaïs Voy-Gillis, chercheuse associée au CNRS à l'IAE de Poitiers, la chimie du végétal est capable de répondre aux 3 enjeux suivants : celui de cohésion sociale et territoriale (en créant du lien entre l'agriculture et l'industrie, et des emplois dans les territoires), celui de souveraineté (en valorisant les ressources locales qui contribuent à créer des chaînes de valeur sur le territoire), enfin celui de transition environnementale et de décarbonation. **Retrouvez toutes les solutions pour accélérer le changement à l'occasion de l'édition 2026 du CFIC** (à Marseille) : l'occasion aussi d'encourager les synergies amont/aval, en partenariat avec Cofarming, Cosm'Agri Business et le Pôle Innov'Alliance.

Dispositifs et initiatives en faveur du biosourcé et des biotechnologies

Au niveau européen

En 2025, le programme Circular Bio-Based Europe Joint Undertaking (CBE JU) a ouvert 13 appels à projets, du projet non technologique au projet de bioraffinerie. Les thématiques sont les bioressources, les molécules biosourcées, les process, les matériaux biosourcés, les bioénergies, les biotechnologies bleues. Date limite de candidature : 17 septembre 2025.

Au niveau national

L'utilisation de la chimie verte et de nouveaux procédés d'extraction moléculaire stimulent l'innovation en cosmétique. Les projets peuvent être éligibles au Crédit Impôt Recherche. Les dépenses éligibles comprennent les frais de personnel, de brevet, de veille, de sous-traitance de prestations R&D. De son côté, l'Ademe peut financer des investissements d'écoconception. L'initiative est ouverte jusqu'au 31 décembre sur le site de l'Ademe.

Au niveau régional

Lancée en décembre 2024 par l'Université Savoie Mont-Blanc, la Chimie Verte Academy doit attirer davantage d'étudiants vers les filières de chimie verte, tout en formant les professionnels tout au long de leur carrière. Financé dans le cadre du programme France 2030, le projet vise aussi à faciliter l'accès des entreprises à des ressources et expertises en chimie verte.

Portrait : Laure Savreux-Fouques, Responsable Affaires réglementaires, Alpol Cosmétique

Biochimiste de formation avec une spécialisation en cosmétique & pharmacie industrielle, Laure Savreux-Fouques a commencé son parcours professionnel dans le secteur des ingrédients destinés à la santé avant de rejoindre le secteur de la sous-traitance cosmétique et les équipes d'Alpol Cosmétique en 2017 en qualité de Responsable Affaires Réglementaires. Son rôle consiste à coordonner l'activité réglementaire, encadrer l'équipe de spécialistes qui interviennent au service des clients de l'entreprise en support des développements, de la commercialisation de leurs formules et enfin d'apporter un support en interne sur les aspects réglementaires.

Alpol Cosmétique regroupe 200 collaborateurs pour un CA à 35 M€. Façonnier cosmétique spécialisé en soins de la peau ainsi qu'en solaire, l'entreprise ambitionne de poursuivre son développement en France et à l'international en devenant un partenaire essentiel des marques cosmétiques.

Depuis quelques mois déjà, Alpol Cosmétique a intégré dans son parc industriel un équipement spécifique (tunnel de refroidissement et fondoir pouvant monter jusqu'à 130°C) pour réaliser des produits coulés à chaud, et plus particulièrement des formats spécifiques sticks, aussi bien sur le soin que sur le solaire, pour lequel des transpositions sont en cours.

A l'automne, Alpol sera présent comme exposant dans de nombreux salons professionnels avec des projets ambitieux dans le solaire et le skincare.

Dans un contexte réglementaire mouvant et complexe, la conformité réglementaire constitue un vrai défi en particulier à l'international. Adhérent depuis de nombreuses années à Cosmed, Alpol Cosmétique s'appuie sur les compétences des équipes et les supports mis à disposition par Cosmed. L'ancrage de longue date d'Alpol Cosmétique en Rhône-Alpes permet également de contribuer au rayonnement du secteur cosmétique dans la région via des projets innovants en collaboration avec des partenaires locaux tout en rejoignant l'approche développée par le Cosmetopôle AURA.

https://alpol-cosmetique.com

USA : quel futur pour la cosmétique française ? Nouvelle rencontre du Cosmetopôle le 2 octobre

Le marché américain de la cosmétique représente 119 Mds $, avec un panier moyen de 220 dollars. Premier acheteur mondial de cosmétiques français, les Etats-Unis attirent les entreprises de l'Hexagone. Elles y ont exporté en 2024 pour 2,8 Mds € de produits cosmétiques (soit 12 % des exportations françaises). Ces dernières années, la croissance des exportations françaises aux USA est forte (+ 17,6 %).

Annoncées puis repoussées, les nouvelles taxes américaines pourraient bouleverser les échanges transatlantiques. Le bras de fer engagé par l'Union Européenne avec les Etats-Unis suffira-t-il à éviter une taxe de 30 % sur tous les produits ? Ursula Van der Leyen, présidente de la Commission Européenne, vient d'annoncer la prolongation jusque début août de la suspension des contre-mesures européennes sur l'acier et l'aluminium. Qui aura gain de cause ? Quels impacts pour vos importations de cosmétiques ? Comment, dans le contexte actuel, exporter aux Etats-Unis ? Quelles stratégies adopter ? Plusieurs experts du sujet viendront le 2 octobre à Lyon, à l'invitation de Cosmed, pour exposer leurs points de vue et apporter aux entreprises qui exportent ou s'interrogent sur le bien-fondé de l'exportation vers les USA, quelques clés pour décider des mois à venir.

Un représentant du bureau Business France à New York, qui accompagne de nombreuses entreprises cosmétiques sur le marché américain, exposera les tendances du marché cosmétique aux Etats-Unis, ses critères de différenciation et ses évolutions. Catherine Apolinario reviendra pour Cosmed sur l'impact des contraintes réglementaires et des barrières douanières sur la filière. Des entreprises exportatrices témoigneront de leurs retours d'expérience aux Etats-Unis, des clés du succès comme des difficultés rencontrées. Une table-ronde permettra d'envisager la place qu'ont et que pourront avoir les cosmétiques français aux USA dans un avenir proche.

Cette nouvelle rencontre du Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes est l'occasion pour les entreprises régionales de se retrouver autour d'un sujet qui interroge et met au défi la filière toute entière. Par ailleurs, la société Gattefossé nous fera l'immense honneur de nous ouvrir les portes de son usine le matin de la rencontre. Pour s'inscrire, rdv sur le site de Cosmed.

Retrouvez nos derniers Cosmed TV

Au 2e trimestre 2025 : Droits de douane aux Etats-Unis ; PFAS en cosmétique ; L'IA révolutionne le secteur cosmétique ; Loi de « blocage » : protéger les informations sensibles des entreprises ; L'eau, ressource précieuse

Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :

Une lettre d'information mensuelle pour le groupement HACosmed

Chaque mois, une lettre d'information destinée aux acheteurs des entreprises adhérentes de Cosmed, regroupe les informations essentielles au pilotage des achats des entreprises, dont la mise à jour des indices de matières premières

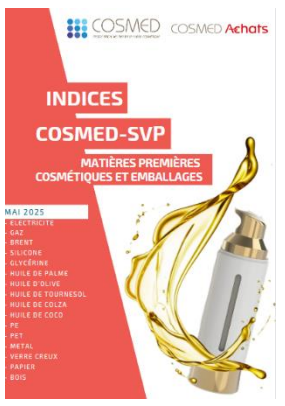

Cliquez sur les images pour télécharger les documents

Les infos partenaires

INNOVASCIENCES /VISITE DE L'INSTITUT DES SCIENCES ANALYTIQUES, A VILLEURBANNE

L'Institut des Sciences Analytiques (ISA) ouvre ses portes le 3 septembre, à l'invitation du Pôle Innov'Alliance. Ce laboratoire de recherche, placé sous la double tutelle du CNRS et de l'Université Lyon 1, développe des méthodes analytiques avancées, comme la chromatographie liquide multidimensionnelle couplée à la spectométrie de masse haute résolution, qui permet d'identifier et de cartographier avec une grande précision la composition d'échantillons complexes. D'autres technologies seront présentées lors de la visite organisée par Innov'Alliance. Le laboratoire souhaite renforcer ses liens avec les acteurs engagés dans l'économie circulaire, la valorisation de la biomasse et les coproduits.

Informations et inscriptions sur le site du Pôle Innov'Alliance. Places réservées en priorité aux adhérents du Pôle Innov'Alliance et de Cosmed.

PROD&PACK : OUVERTURE DE L'AMI

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose aux fournisseurs d'emballages ou de machines d'emballages, notamment ceux qui ont une solution innovante basée sur de nouveaux usages (consigne…) ou une solution durable, de candidater pour gagner un espace d'exposition sur la prochaine édition du salon Prod & Pack, prévue du 18 au 20 novembre 2025 à Lyon Eurexpo. Pour cette édition, la Région prend en charge une partie des frais d'exposition, 930 € HT restant à charge des entreprises (outre les frais de transport, restauration et hébergement). Ce salon est une opportunité pour les entreprises de cosmétique d'identifier des partenaires et prospects pour l'emballage.

Informations sur le site de la Région.

INFORMATION BUSINESS FRANCE

Vous vous intéressez aux marchés des cosmétiques en Suède ? Aux Etats-Unis ? En Europe de l'Est ? Ne ratez pas les événements Business France à venir

- French Beauty Experience pays nordiques les 17 et 18 septembre => lien d'inscription.
- Exposition Art de vivre à la Française 2025 New York du 8 au 10 octobre => lien d'inscription.
- French Beauty Experience du 4 au 6 novembre 2025 pour découvrir la Pologne et la République tchèque => lien d'inscription.

10 % de réduction sont offerts aux adhérents Cosmed sur les French Beauty Experience.

Autre information : la mission Business Asie du Sud-Est (Malaisie, Cambodge, Vietnam), du 10 au 12 septembre, en marge du déplacement du ministre Laurent Saint-Martin. Inscription avant le 31 juillet 2025 : claudia.alvesdias@businessfrance.fr

Les échos des entreprises

NOUVEAU LABO A SAINT-FONS POUR SYENSQO

Le 12 juin, Syensqo, spin-off de Solvay, a inauguré un laboratoire de microbiologie et biotechnologie de 550 m² sur son centre de recherche et innovation de Lyon (RICL). Il s'agit du plus grand laboratoire du groupe à l'échelle mondiale. Il doit être doté de « capacités avancées et d'apprentissage automatique, pour soutenir le développement de solutions biodégradables dès la conception », notamment dans le marché de la cosmétique. Le site aura également pour objectif de travailler sur l'écotoxicité, et de promouvoir les biotechnologies et la microbiologie industrielle.

www.syensqo.com

HOREE : LA SEULE START-UP FRANCAISE A REJOINDRE L'ACCELERATEUR AMAZON

Start-up élaborant des soins de beauté à partir de fruits et légumes bio frais et de saison, basée à Clermont-Ferrand et cofondée par Laurence Caisey, Horée est l'une des huit start-ups européennes à rejoindre la promotion 2025 de l'Amazon Sustainability Accelerator. Pendant 10 semaines d'un travail intensif, les lauréats bénéficieront d'une subvention, d'ateliers d'experts, d'un mentorat personnalisé d'Amazon et d'un accès aux ressources informatiques du Groupe.

https://horeecosmetiques.com

ACIDES ORGANIQUES BIOSOURCES : AFYREN LANCE LA PRODUCTION A GRANDE ECHELLE

Greentech auvergnate, Afyren propulse la production d'acides organiques biosourcés à partir de résidus de l'industrie sucrière sur son site de Saint-Avold (Moselle). L'entreprise dispose déjà d'un carnet de commande de 165 M€ et vise un chiffre d'affaires de 35 M€ par an.

https://afyren.com

PARTENARIAT GATTEFOSSE/AMBIOTIS SUR LES LIPIDES ANTI-AGE

Gattefossé et Ambiotis s'associent pour explorer le rôle des lipides pro-résolutifs dans le vieillissement cutané, ouvrant de nouvelles perspectives pour des soins anti-âge innovants. Leur recherche se concentre sur les lipides bioactifs présents dans le sécrétome.

www.gattefosse.com
www.ambiotis.com

BIENTOT PREMIERE USINE POUR SEPARATIVE

Basée à Saint-Fons, la deeptech Separative va franchir une étape clé pour son industrialisation en rejoignant le programme Première Usine de Bpifrance. Separative a développé une technologie de chromatographie multicapillaire qui pourrait réduire significativement l'empreinte carbone des procédés chimiques.

www.separative.net

Les financements

PARTICIPEZ AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2030

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 auront lieu dans les Alpes françaises. Le Pôle Innov'Alliance invite les entreprises de cosmétique à candidater à l'AMI dont l'objet est de proposer des solutions innovantes et durables en alimentation, nutrition santé et cosmétique. Pour valoriser le savoir-faire technologique du territoire, deux types de solutions sont recherchées : des technologies à TRL supérieures ou égales à 8, directement opérationnelles pendant les Jeux, ou des technologies à un niveau de maturité intermédiaire (6 ou 7), en mesure d'être expérimentées et visibles pendant les Jeux, notamment les temps forts comme la Cérémonie d'ouverture. Les produits cosmétiques devront notamment être adaptés à des conditions hivernales en haute altitude, écoconçus.

Consulter le cahier des charges complet, et télécharger le formulaire de candidature.

Les candidatures sont à envoyer avant le 15 août à sara.aibeche@pole-innovalliance.com

Informations sur le site du Pôle Innov'Alliance.

INNOWWIDE – TESTEZ LE POTENTIEL INTERNATIONAL DE VOTRE INNOVATION

Vous êtes une PME et souhaitez tester le potentiel international hors UE de votre produit ou solution innovante ? L'appel à projets Innowwide s'adresse aux PME qui souhaitent financer des évaluations techniques, de marché, juridiques et/ou socio-économiques préliminaires, destinées à valider la faisabilité de la solution commerciale innovante au sein de chaînes de valeur mondiales nouvelles et émergentes. Les lauréats reçoivent une subvention de 60 000 € pour travailler avec au moins un sous-traitant installé dans le pays cible (hors Europe). Le dispositif ouvrira courant juillet, avec une date limite de candidature à mi-octobre 2025.

Contact : Maud Schneider, chargée d'affaires, Bureau Europe, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises mschneider@auvergnerhonealpes-entreprises.fr